



Réforme des retraites, discours du premier ministre au CESE le 11/12/19 :

PP 27 11/12/2019

Le brouillard se dissipe, les craintes se confirment.

CFE-CGC

59 rue du Rocher

75008 Paris

☎ 01 55 30 12 12

www.cfecgc.org

La CFE-CGC qui n'a jamais caché son inquiétude face à ce projet « dangereux et inutile » s'était associée à la manifestation du 05 décembre en espérant faire revenir le gouvernement à la raison et à la table des négociations.

Le premier ministre vient de dévoiler au CESE les grandes lignes et principes de la réforme des retraites.

Le gouvernement maintient quasiment l'intégralité des principes du rapport Delevoye, apporte peu ou pas de précisions sur les sujets sensibles et réussit le tour de force de se mettre la totalité des organisations syndicales à dos ! C'est peu dire que nous n'avons été ni entendu ni compris.

Nettoyé des longs développements démagogiques et quasiment incantatoires sur la justice et l'universalité, il reste du discours une réaffirmation de la mise en place d'un régime par points, d'une pseudo gouvernance par les partenaires sociaux dans un cadrage serré et sous tutelle du parlement, d'un effort soit non chiffré soit en deçà du niveau actuel pour les femmes. Le maintien de l'âge pivot à 64 ans, sans connaître l'ampleur des décotes appliquées continue de poser problème, et les aménagements demandés par la CFE-CGC pour prendre en compte la pénibilité et les catégories actives ne sont pas évoqués.

Inquiétante confirmation, l'assiette de cotisation passe de 8 plafonds sécurité sociale à 3 plafonds, avec pour conséquence la certitude d'un déficit structurel dans le nouveau régime pour garantir les droits acquis et l'entrée de régimes complémentaires par capitalisation pour couvrir les droits futurs au-delà de 3 plafonds.

Au final, le projet présenté par le Premier Ministre est celui contenu dans le rapport Delevoye, sans modification ni ouverture. Ainsi présenté sous le masque de l'équité et des droits identiques, le projet se confirme comme un dispositif pénalisant les carrières ascendantes et longues, sans aucune garantie spécifique et concrète donnée aux carrières incomplètes et à la pénibilité de certains métiers.

Cerise sur le gâteau le calendrier de la réforme est resserré avec une présentation au conseil de ministres en janvier et un premier passage au parlement en février.

La CFE-CGC attendait des infléchissements sensibles et l'ouverture d'espaces de négociation pour rendre possible la transition vers un système unique par point, elle en est pour ses frais.

D'ores et déjà, la CFE-CGC rejoint l'appel intersyndical pour le 17 décembre et appelle ses fédérations à se mobiliser et à rejoindre les manifestations organisées à Paris et en province.

Pierre Jan
Relations Presse et
institutionnelles
01 55 30 12 92
06 32 05 69 02
pierre.jan@cfecgc.fr